

à l'étau des prix et qu'ils touchent un prix de moins en moins élevé pour leurs produits. Cette augmentation dont ils sont menacés correspond à environ 1 cent et demi le bois-seau sur les céréales expédiées par les ports du Saint-Laurent. D'autre part, cette situation pourrait inciter certains de nos cultivateurs, notamment ceux du Nord de la Saskatchewan, à acheminer plus de céréales vers l'Europe par la baie d'Hudson. Le péage exigé sur le Saint-Laurent ne s'applique pas aux céréales expédiées par Churchill. Il en résulte une économie pour les producteurs de céréales de la région septentrionale de la Saskatchewan, et il faudrait recourir davantage à cette voie d'expédition.

Bien avant que la question soit soulevée à la Chambre, j'ai reçu bon nombre de lettres de mes commettants. Chacun d'eux me signalait que la majoration proposée du péage poserait de graves difficultés aux agriculteurs canadiens, qui doivent expédier leurs céréales par les ports du Saint-Laurent. Il y a quelques années, on ne se préoccupait que du blé et du lin, mais la graine de colza est maintenant expédiée par la même voie. Au moment même où nous voulons planter fermement cette industrie, allons-nous faire face à une augmentation des tarifs de transport, qui portera peut-être un coup mortel à cette nouvelle industrie des céréales?

Je vous sais gré, monsieur l'Orateur, d'avoir permis ce débat aujourd'hui. Il est très important et il était nécessaire qu'il se tienne aujourd'hui car, sans cela, des millions de dollars auraient été perdus, du fait qu'on n'aurait pu signaler vigoureusement notre point de vue au gouvernement.

• (9.10 p.m.)

Bon nombre de représentants de la Saskatchewan ont insisté vivement sur ce point, pour la bonne raison que notre commerce doit se faire presque entièrement par la voie maritime du Saint-Laurent. Je ne voudrais pas me répéter ni retarder l'étude de la question, car je sais que d'autres députés de l'Ouest canadien voudraient exhorter le gouvernement dans ce sens. Je lui demande de tenir compte de nos exhortations et de voir à ce que cette majoration du péage ne se produise pas. Je comprends que certaines régions du pays désireraient une hausse des tarifs, mais cela poserait un très grave problème aux agriculteurs de l'Ouest canadien, qui doivent expédier leurs céréales par la voie maritime.

Je constate que l'Orateur, dont la décision a permis le présent débat, occupe actuellement son fauteuil, et je le remercie personnellement de nous avoir permis d'étudier la question.

[M. Rapp.]

J'aimerais signaler une autre chose à la Chambre. Même si la commission du péage demande une hausse de ses tarifs sur la voie maritime, nous ne devons jamais en venir à permettre au seul gouvernement de juger bon d'augmenter le péage.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment. D'autres députés de l'Ouest auront l'occasion d'exprimer tant leurs points de vue que ceux des gens qu'ils représentent ici.

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, au cours du débat de cet après-midi, le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), à sa manière habituelle, a injustement reproché aux membres du cabinet leur absence d'après ce qu'il a dit, au cours de cet important débat.

L'hon. M. Churchill: Où étaient-ils?

M. Knowles: Oui, où sont-ils?

M. Byrne: Le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) a demandé où ils étaient.

L'hon. M. Churchill: Nord-Centre a demandé où ils étaient.

M. Byrne: J'allais demander au député de Winnipeg-Sud-Centre où étaient les députés de premier plan de l'ancien gouvernement, les membres du cabinet de l'ancien gouvernement conservateur, lorsque le chef de l'opposition parlait. Pas un de ces anciens ministres n'étaient présents. Une absence qui mérite d'être signalée est celle du député de Qu'Appelle (M. Hamilton) et de certains autres que cet important débat aurait dû intéresser.

L'hon. M. Churchill: Le discours du député a fait sortir deux membres du cabinet. Ils l'ont délaissé.

M. Byrne: Les députés de l'Ouest qui siègent sur les premières banquettes brillaient par leur absence. On ne saurait le nier. En outre, les membres de l'opposition ont été prévenus d'avance de la tenue imminente de ce débat. Par contre, des membres du cabinet avaient d'autres engagements...

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député a dit que les membres de l'opposition avaient été prévenus d'avance de la tenue de ce débat. Vous n'y êtes pour rien, monsieur l'Orateur. Vous ne nous avez pas prévenus. En fait, vous nous avez pris à l'improviste.

M. Byrne: Monsieur l'Orateur, je dois sans aucun doute croire le député sur parole. Per-